

DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES
Service Communication

Presse.

Valérie Bombaerts, tel 32 2 650 25 34, 0474 27 00 77, Valerie.Bombaerts@ulb.ac.be

Bruxelles, le 28 janvier 2014.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ULB refuse l'extradition de Bahar Kimyongür et exige que cessent les poursuites à son encontre

Motion du Conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles

Lors de la **séance de son Conseil d'administration du lundi 27 janvier 2014**, l'Université libre de Bruxelles a tenu à manifester sa plus vive inquiétude quant au sort de M. **Bahar Kimyongür**, ressortissant belge, qui dénonce sans relâche les violations des droits humains en Turquie.

Sauf à considérer qu'énoncer une opinion critique est un délit, M. Kimyongür n'a jamais contrevenu à la loi. Pourtant, la Turquie s'acharne à criminaliser son engagement citoyen et exige son extradition.

Depuis plus d'une décennie, Bahar Kimyongür subit un véritable harcèlement judiciaire. Cela a commencé en Belgique où, au terme de quatre procès et de trois Cassations, il a été totalement acquitté par la Justice belge. Cela s'est poursuivi aux Pays-Bas, où les juges néerlandais ont refusé de donner suite à un mandat d'extradition délivré par la Turquie et l'ont innocenté de toutes les accusations portées contre lui. Or c'est sur la base du même mandat extraditionnel turc que, en 2013, M. Kimyongür a été interpellé et emprisonné en Espagne puis en Italie. Il reste ainsi sous la menace permanente d'une extradition vers la Turquie.

Cette situation est intolérable. L'ULB refuse l'extradition de Bahar Kimyongür et exige que cessent les poursuites à son encontre. Sa vie est en danger et notre liberté d'expression à tous est en jeu.

Site web et pétition en ligne : <http://www.freebahar.com/>